



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"PARIS ENSEMBLE"

E-DISTRICT 75

LE JOURNAL NUMÉRIQUE DU DISTRICT 75

23 Octobre 2026 // Edition n°235

SAISON 2026/2027

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SOMMAIRE

P.1-7

INFOS

- COMMISSIONS SAISON 2026/2027 : APPEL À CANDIDATURES !
- DÉLÉGUÉ : FORMATION
- OCTOBRE ROSE : TOURNOIS FÉMININS
- SOIRÉE DES CHAMPIONS : LE DISTRICT CELEBRE SES CLUBS !
- VSS : UN GUIDE À DESTINATION DES CLUBS
- SERVICE CIVIQUE : CAMPAGNE DE RECRUTEMENT
- AFFICHAGE OBLIGATOIRE : PROTECTION DES PUBLICS

P.8-9

RAPPELS

- OBLIGATIONS (ARTICLE 11 RSG D75)



P.10

ARBITRAGE

- REGLEMENT INDEMNITÉS : RAPPEL DES NOUVEAUTÉS AUX CLUBS

P.11

PARTENAIRES

- EUROTECH SECURITY

P.12

PROCÈS VERBAUX





COMMISSIONS 2026/2027 APPEL A CANDIDATURE

Le District Parisien de Football est à la recherche de nouveaux commissaires afin de dynamiser ses différentes commissions. Nous recherchons des bénévoles commissaires pour toutes les commissions.

Cliquez [ici](#) pour retrouver la liste de toutes nos commissions.

Pour postuler, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : secretariat@district75foot.fff.fr en précisant la commission pour laquelle vous souhaitez candidater.





DELEGUES FORMATION + STAGE DE PERFECTIONNEMENT

La Commission des Délégués, conjointement avec la Commission Départementale Prévention, Médiation et Éducation (CDPME) du District de Paris organise une nouvelle formation gratuite « Délégué », ouverte à l'ensemble des dirigeants des clubs parisiens. Cette session s'adresse aussi bien aux personnes souhaitant découvrir cette mission qu'à celles qui ont déjà suivi la formation et souhaitent se perfectionner et actualiser leurs compétences.

Au programme de la formation :

- Découvrir le rôle du délégué
- Échanger sur les bonnes pratiques et les retours d'expérience

À l'issue de la formation, les stagiaires auront les compétences nécessaires pour endosser la fonction de délégué sous réserve de l'approbation du Comité Directeur du District de Paris.

Information sur la formation :

 Date : vendredi 6 novembre 2026 à 18h30

 Lieu : District de Paris

Comment s'inscrire ?

Remplissez le formulaire ci-dessous afin de vous inscrire à la formation :

<https://forms.cloud.microsoft/e/zvDQErCjdF>



OCTOBRE ROSE

OCTOBRE ROSE TOURNOIS FEMININS

Dans le cadre d'Octobre Rose, le District de Paris de Football a organisé un grand rassemblement au Five Paris 18. Au programme : deux tournois, des ateliers éducatifs et plus de 100 jeunes filles réunies autour du football et de la sensibilisation.

Le rose était à l'honneur au Five Paris 18 ! Pour soutenir Octobre Rose, le mois de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein, le District de Paris a rassemblé plus de 100 jeunes joueuses venues de toute la capitale.

Deux tournois pour toutes les générations

Sur les terrains, les joueuses se sont affrontées lors de deux tournois : l'un réservé aux U13F, l'autre aux U9F et U11F. Des rencontres disputées dans un excellent état d'esprit, où le plaisir de jouer et le fair-play ont primé sur le résultat.

Des ateliers pour apprendre en s'amusant... et pour sensibiliser

Entre deux matchs, les jeunes filles ont participé à deux ateliers :

- un quiz autour du Programme Éducatif Fédéral (PEF), pour aborder de manière ludique les valeurs du football et les règles de vie collective ;
- un atelier nutrition animé par l'association La Cantine des Champions, pour sensibiliser les joueuses à l'importance d'une alimentation équilibrée dans la pratique sportive.

Les mamans n'ont pas été oubliées : un atelier de prévention sur le cancer du sein leur était dédié, au cœur même de l'esprit d'Octobre Rose. Un moment d'information et d'échange essentiel, pour rappeler l'importance du dépistage.

Dix clubs parisiens mobilisés

Le District de Paris remercie chaleureusement les clubs présents pour leur participation : Paris FC, AFP 18, ACP 15, Maccabi, Montmartre, ES Paris XIII, Nicolaïte de Chaillot, ES 16, Pitray Olier, Paris 13 Atlético et Solitaires FC.

Un grand merci également au Five Paris 18 pour son accueil, à La Cantine des Champions pour son intervention, ainsi qu'à l'ensemble des éducateurs, bénévoles et parents qui ont fait de cette journée un vrai succès.

Le football féminin parisien a montré, une fois de plus, toute sa vitalité. Rendez-vous très vite pour de nouveaux événements !



SOIRÉE DES CHAMPIONS LE DISTRICT CÉLÈBRE SES CLUBS

Lundi 19 octobre, le District de Paris de Football a organisé sa Soirée des Champions dans ses locaux. L'occasion de mettre à l'honneur et de récompenser les clubs champions de Départemental 1 et de Départemental 2 de la saison 2025/2026.

Une saison se gagne sur le terrain, mais elle se célèbre aussi ensemble ! Ce lundi soir, les clubs champions de D1 et de D2 se sont retrouvés au District de Paris pour une soirée placée sous le signe de la reconnaissance et de la convivialité.

Des champions à l'honneur

Tour à tour, les clubs ont été appelés pour recevoir leurs récompenses et saluer le travail accompli tout au long de la saison 2025/2026 par leurs joueurs, leurs éducateurs, leurs dirigeants et leurs bénévoles.

Le District de Paris félicite chaleureusement les clubs présents : Paris Pouchet, Solitaires FC, FC Guyane, Vasco de Gama, Eleven City, ES Parisienne, PUC, Paris 13 Atlético et ACP 15.

Le Comité Directeur aux côtés des clubs

Les récompenses ont été remises en présence de plusieurs membres du Comité Directeur du District de Paris : Philippe Surmon, Président, André-Paul Troudart, Secrétaire général, Olivier Fourier, membre du Bureau, ainsi que Fred Ventura et Jean Bléhouin.

Un cocktail dînatoire pour clôturer la soirée

La soirée s'est conclue autour d'un cocktail dînatoire, un moment d'échanges et de partage entre les clubs, les élus et l'équipe du District. Les membres des commissions Technique, Football d'Animation et Futsal, qui travaillaient au District ce soir-là, ont également pu se joindre à ce moment de convivialité.

Encore bravo à tous les champions pour leur belle saison, et bonne chance pour la saison 2026/2027 !

Toutes les photos et vidéos de l'événement : [ICI](#)



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES UN GUIDE À DESTINATION DES CLUBS

Le District de Paris de Football s'engage pleinement dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le milieu du football.

Afin d'accompagner les clubs et leurs dirigeants face à ces situations, un guide dédié aux violences sexistes et sexuelles a été élaboré. Cet outil a pour objectif de sensibiliser, informer et donner aux responsables associatifs les clés pour mieux prévenir et agir face aux situations auxquelles ils peuvent être confrontés.

Un outil pratique pour les dirigeants

Ce guide propose des informations, des conseils pratiques ainsi que des ressources et contacts utiles pour permettre à chacun de mieux identifier les situations de violences sexistes et sexuelles et de savoir comment réagir.

Il peut être consulté dans son intégralité ou utilisé de manière thématique grâce à son sommaire interactif, permettant d'accéder directement aux fiches correspondant aux différentes problématiques.

Le District invite l'ensemble des clubs parisiens, dirigeants, éducateurs et bénévoles à consulter et à diffuser largement ce guide au sein de leurs structures.

La prévention des VSS est l'affaire de toutes et tous. Ensemble, faisons du football parisien un environnement sûr, respectueux et bienveillant, dans lequel chacune et chacun peut pratiquer et s'épanouir sans crainte.

Consultez et téléchargez le guide VSS ci-dessous :



**SERVICE
CIVIQUE**Une mission pour chacun
au service de tous

SERVICE CIVIQUE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

La campagne de recrutement des volontaires en Service Civique pour la saison 2026/2027 est toujours en cours au sein du District de Paris de Football.

Les clubs souhaitant accueillir un ou plusieurs volontaires sont invités à transmettre dans les meilleurs délais leur fiche de renseignements dûment complétée, accompagnée de l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Nous rappelons également aux clubs de vérifier que leur tuteur dispose d'une attestation de formation valide, celle-ci étant valable trois ans. Si nécessaire, les clubs sont invités à anticiper l'inscription de leur tuteur à une nouvelle formation.

Le nombre de volontaires étant limité, les dossiers complets seront traités en priorité.
Pour toute question relative à la campagne de recrutement, le District de Paris reste à la disposition des clubs.



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail



signal-sports@sports.gouv.fr

AFFICHAGE OBLIGATOIRE PROTECTION DES PUBLICS

Le District de Paris de Football en appelle à la responsabilité de l'ensemble des clubs pour se conformer à une nouvelle obligation réglementaire essentielle à la protection des publics.

Le **Décret n° 2025-435** rend désormais **obligatoire** l'affichage d'informations spécifiques dans tous les établissements visés par l'article L. 322-1 du Code du sport.

Ce dispositif a pour objectif d'informer les **pratiquants, encadrants, bénévoles et usagers** sur les moyens de **signalement, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement** en cas de :

- Violences physiques ou psychologiques
- Violences sexuelles
- Discriminations
- Bizutage
- Emprise
- Ou non-dénonciation de ces faits
-

Documents à consulter et à mettre en place :

- **Arrêté ministériel du 4 juin 2025 :**
- [Consulter le texte sur Légifrance](#)
- **Affiches officielles** à imprimer et à afficher **de manière visible et permanente** dans tous les espaces concernés : vestiaires, club-house, salles de réunion, etc.
- [Les affiches officielles \(PDF\)](#)

Délai de mise en conformité :

Les clubs disposent d'un **délai de six mois**, soit **jusqu'au 16 novembre 2025**, pour mettre en place ces affichages obligatoires.

Contrôles à venir :

La **SDJES** vérifiera la présence de ces affiches lors de ses visites, au même titre que les autres obligations en matière de **sécurité** et de **protection des publics**.

Votre engagement est essentiel pour garantir un environnement sportif **sûr, inclusif et respectueux**.

Merci pour votre mobilisation.



REGLEMENT

RAPPEL OBLIGATIONS [ART.11 RSG D75]

Article 11. - Les Obligations.

11.1 - Equipes obligatoires : Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation mise en place par la Ligue de Paris IdF pour tous les districts franciliens):

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
 - 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux, Etant précisé que ces 3 équipes doivent être de catégories d'âge différentes, et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20.
 - 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les critères régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13)
- Et d'y participer jusqu'à leur terme.

**Division Départementale 2 :**

- Une deuxième équipe Senior (DAM) disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18 et / ou U16 et / ou U14). L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U6 ou U7 (5 licenciés minimum) et 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U8 ou U9 (5 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3 :

- 1 équipe Seniors (DAM).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe à l'un des plateaux officiels U6 ou U7 ou U8 ou U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum dans le groupe U6/U7 ou U8/U9).
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 4 :

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors 1 (DAM).

Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations est effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5.

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75 - SAISON 2026/2027



REGLEMENT INDEMNITE ARBITRES RAPPEL POUR LA SAISON 2026/2027

Pour la saison 2026/2027, les arbitres désignés sur les rencontres officielles du District de Paris de Football ne doivent plus être réglés directement aux arbitres par les clubs le jour du match.

UN NOUVEAU MODE DE PAIEMENT

Désormais, le District se charge du règlement des indemnités d'arbitrage directement aux arbitres, par virement bancaire.

En contrepartie, les clubs seront prélevés mensuellement par prélèvement SEPA, sur la base des désignations réellement effectuées.

CLUBS : PENSEZ À TRANSMETTRE VOTRE MANDAT SEPA

Afin de permettre la mise en place de ces prélèvements, les clubs qui ne l'ont pas encore fait sont invités à transmettre leur mandat SEPA dans les meilleurs délais.

Ce document est indispensable pour permettre au District d'effectuer les prélèvements correspondant aux indemnités d'arbitrage.

Nous invitons donc les clubs concernés à régulariser leur situation rapidement afin d'assurer le bon fonctionnement de ce nouveau dispositif.

Pour toute question ou difficulté, le District de Paris de Football reste à votre disposition.



EUROTECH SECURITY

Vidéoprotection
DAHUA



Caméra DAHUA mini dôme
Caméra intelligente détection de visage
Distance jusqu'à 80m
Compatible avec IOS & Android



Caméra DAHUA bullet
Image haute définition
Surveillance intelligente
Indice de protection IP67



Caméra dôme HIKVISION
Vision de nuit 30m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Antivandale



Caméra bullet HIKVISION
Vision de nuit 60m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Sirène et flash lumineux



Caméra Bullet IP 4MP Deepview
Imagerie de haute qualité
Excellentes performances en basse lumière
Image claire en cas de fort contre-jour
Reconnaissance des plaques d'immatriculation

**Système de vidéoprotection à lecture de plaques
d'immatriculation**

A VOTRE SERVICE, POUR VOTRE SECURITE !

ALARME - INTERPHONIE - CAMERA - MOTORISATION - INSTALLATION - DEPANNAGE -
MAINTENANCE

06 24 97 83 97 - 01 55 86 06 62



PROCES VERBAUX

SAISON 2026/2027

COMMISSIONS DISTRICT 75

- **FÉMININES**
PV DU 16/10/2026
- **FUTSAL**
PV DU 19/10/2026
- **FOOT ANIMATION**
PV DU 19/10/2026
- **FÉMININES**
PV DU 20/10/2026
- **ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**
PV DU 20/10/2026
- **STATUTS ET REGLEMENTS**
PV DU 21/10/2026

SAISON 2026/2027



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Contacts:



01 88 61 98 40



secretariat@district75foot.fff.fr

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

SUIVEZ-NOUS !



WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR